



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des partis ou regroupements politiques et des candidats aux élections présidentielle et des députés nationaux du 28 novembre 2011 que la campagne électorale, lancée depuis le 28 octobre 2011, sur toute l'étendue du territoire national, prend fin ce samedi 26 novembre 2011 à minuit, heure locale.

A cet effet, toutes les affiches dans un rayon de 100 mètres des centres de vote doivent être enlevées par les candidats indépendants, les partis ou les regroupements politiques qui les ont implantées.

Pendant la période qui va de la fin de la campagne à la tenue des élections, l'apposition d'affiches, de photos, d'effigies et toute diffusion des messages de propagande électorale sous quelle que forme que soit sont interdites sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.



Fait à Kinshasa, le 26 NOV 2011

**Monsieur Matthieu MPITA**  
**Rapporteur**